

**Commune de
Molenbeek-Saint-Jean
Madame D. HORDIES
Service de l'Urbanisme
Rue du Comte de Flandre, 20**

B – 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : PU35689
N/Réf : AVL/KD/MSJ-2.177/s.535
Annexe : /

Madame,

**Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Chaussée de Ninove, 977.
Transformation d'une maison en quatre appartements (régularisation).**

En réponse à votre lettre du 21 mars 2013, en référence, reçue le 25 mars, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 3 avril 2013.

La demande vise à régulariser le réaménagement de quatre appartements existants dans une maison qui est comprise dans la zone de protection du site classé du Scheutbos.

Ces nouveaux aménagements ont notamment consisté à modifier la façade arrière, à surbaisser la cave, à aménager une cour anglaise ainsi qu'à aménager une toiture plate en terrasse. Les châssis de la façade avant ont également été remplacés.

A l'examen du dossier, il apparaît que les interventions qui ont été réalisées en façade arrière (visible depuis le Scheutbos) ne constituent pas un enjeu spécifique pour le site classé.

Par contre, la division de la maison en quatre logements donne lieu à une surdensification du bien, ce que la CRMS ne peut encourager.

En l'occurrence, la DMS formulera en Commission de concertation les remarques et recommandations qu'appelle la demande de régularisation.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

Copies :

- A.A.T.L. – D.M.S. : M. H. Lelièvre (+ par mail Mmes M. Vanhaelen, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, M. H. Lelièvre).
- A.A.T.L. – D.U. : Mme I. Van Den Cruyce.